TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE
Publications des Services économiques

Westminster & City News

NUMÉRO 39

Du 19 au 25 octobre 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

L'OBR serait sur le point d'annoncer une révision de 13 Md£ sur ses prévisions du déficit pour 2018-19 – Il s'agirait de la plus forte révision enregistrée depuis 1982-83. L'organe indépendant de surveillance des finances publiques aurait largement sous-estimé l'importance des recettes fiscales pour cette année. Ainsi, après avoir atteint son niveau le plus bas en 10 ans en 2017-18 à 39,8 Md £ (1,9 % du PIB), le déficit pourrait s'établir à 24 Md £ en 2018-19, nouveau point bas depuis 2002. Ces nouvelles prévisions seront publiées lundi prochain, en marge de la présentation du budget 2019-20 par Ph. Hammond. Malgré ces bonnes performances, les dernières annonces de financements supplémentaires pour le NHS et de fin de l'austérité dès 2019 de Th. May indiquent une trajectoire qui semble incompatible avec l'objectif d'équilibre budgétaire en 2025-26. Les analyses de la *Resolution Fondation* et de l'*Institute for Fiscal Studies* indiquent que le gouvernement devrait trouver plus de 30 Md £ supplémentaires s'il souhaite mettre un terme à l'austérité d'ici 2025-26 tout en respectant ses engagements.

La Banque d'Angleterre devrait maintenir sa politique monétaire inchangée jeudi prochain – En août dernier, les membres du Comité de politique monétaire (MPC) ont voté à l'unanimité la hausse du taux directeur à 0,75 % (+0,25 pt) et le maintien du stock de rachat de dette (435 Md £ de dette souveraine et 10 Md £ de dette privée). Il s'agissait de la seconde hausse de taux en moins d'un an après celle de novembre 2017. Malgré la récente hausse des salaires réels (+0,7 % en août, hors primes), la trajectoire d'inflation anticipée par le MPC ne devrait pas significativement évoluer. Jon Cunliffe, sous-gouverneur de la BoE et membre du MPC, a déclaré la semaine dernière au *Treasury select committee* que des éléments supplémentaires témoignant d'une hausse durable des salaires étaient nécessaires pour justifier un resserrement plus rapide de la politique monétaire. Ainsi, aucune hausse de taux n'est attendue par les marchés avant mi-2019 et, conformément aux déclarations de la MPC, le stock de rachat de dette ne serait pas réduit tant que le taux directeur reste inférieur à 1,5 %.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Londres est de loin la première région exportatrice de services au Royaume-Uni – Selon des données expérimentales publiées par l'ONS, les exportations britanniques de services se sont élevées à 254 Md £ en 2016. Avec une contribution supérieure à 46 %, Londres était de loin la première région exportatrice de services au Royaume-Uni, suivie du Sud-Est (15 %) et de l'Écosse (7 %). Ces trois régions étaient également les principales contributrices à la hausse de plus de 10 % des exportations de services en 2016. Sur le plan sectoriel, les deux premiers postes d'exportation étaient les services financiers (55 Md £) et les services aux entreprises (40 Md £). Londres représentait environ 60 % des exportations pour ces derniers. Les exportations de services dans le secteur primaire étaient principalement concentrées dans l'Écosse (63 % du total), tandis que les exportations de services dans l'industrie provenaient essentiellement du Nord-Ouest (27 %) et du Sud-Est (17 %). Le Nord-Ouest était la seule région dans laquelle les services industriels constituaient le premier poste d'exportation.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Royal Bank of Scotland engage 2 Md £ dans l'aide aux PME pour leur préparation au Brexit – Compte tenu des incertitudes liées au Brexit en terme de risques financiers, RBS (une des plus grandes banques de détail du RU) engage 2Md £ pour la fourniture de conseils financiers et de liquidités à près de 2 000 PME de ses clients qui sont les plus exposées au marché européen et aux risques de change. Ces 2 Md £ s'ajoutent au milliard de livres que RBS a déjà investi en faveur de la finance verte. RBS poursuit son opération de réhabilitation après que sa réputation a été remise en cause dans la gestion calamiteuse de la crise financière. Le groupe se lance par ailleurs dans une modernisation de ses activités en faveur des entreprises, en travaillant à de nouveaux services de banque numérique pour les petites entreprises, après avoir lancé une offre de crédit en ligne (*Esme*).

La BoE consulte sur les frais de demande de reconnaissance des chambre de compensation tiers au RU – La consultation pour réponse au 2 janvier porte sur les frais qui seront appliqués pour demander la reconnaissance des chambres de compensation de pays tiers post-Brexit. Le régime britannique pour l'équivalence des pays tiers sera le même que l'actuelle réglementation européenne EMIR qui sera reprise dans le corpus législatif. Les 35 000 £ correspondent au travail estimé côté BoE. La période de reconnaissance temporaire envisagée par la BoE ne fera l'objet d'aucun frais puisqu'il n'y aura pas de décision individuelle de reconnaissance.

RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE

Les bénéficiaires de transferts de fonds seront soumis à des contrôles renforcés – Le système de paiement Pay.UK (ex- *New Payment System Operator* créé par le *Payment Systems Regulator* et la BoE en septembre 2017) a adopté une technologie de « confirmation du bénéficiaire » par laquelle les banques des donneurs d'ordre pourront s'assurer que le nom du bénéficiaire d'un transfert de fonds correspond bien au nom du titulaire du compte. Avant toute exécution d'un transfert, la banque du donneur d'ordre devra demander à son client confirmation que les informations sur le bénéficiaire du paiement sont correctes, sous peine de rejet. Pay.UK espère réduire le nombre de fraudes et d'arnaques qui se sont multipliées au 1er semestre 2018, dont plus de 145 M £ via des paiements instantanés autorisés (*Authorised Push Payment*) où des transactions autorisées ont crédité des comptes en réalité factices. L'association de consommateurs *Which ?* se félicite de cette nouvelle obligation qui devrait entrer en vigueur à l'été 2019 tout en regrettant une adoption trop tardive au vu du montant de la fraude.

La campagne de la FCA contre les abus de l'assurance-emprunteur a porté ses fruits – Lancée il y a 10 mois, la campagne de la FCA fait suite à différents scandales sur la délivrance abusive d'assurance à des emprunteurs peu avertis (« PPI »). Elle encourage les consommateurs lésés à porter plainte d'ici le 29 août 2019. Dans son point d'étape, la FCA présente des résultats encourageants, où la part des plaintes (directes et non via un organisme de gestion) a augmenté de 63% avec près de 3,7 Md £ de compensation versées pour cette seule campagne. Du côté des institutions financières, cette opération de la FCA a été plutôt bien perçue. Elles ont amélioré la transparence et l'accessibilité des informations concernant les conditions de délivrance des PPI et ont pris des mesures en faveur de leurs clients les plus vulnérables. La deuxième année de la campagne doit se focaliser sur le suivi des informations fournies aux consommateurs quant aux délais et modalités des plaintes. Début 2020, la FCA devrait être en mesure de produire un rapport complet sur le sujet.

BANQUES ET MARCHÉS FINANCIERS

La banque Lloyds et Schroders vont rapprocher leurs activités de gestion de fortune et d'investissement – Schroders (2e gestionnaire d'actifs au RU) et Lloyds (1ère banque de détail) vont créer une co-entreprise de services de planification financière et de gestion de patrimoine. Schroders se verra confier 80 Md £ sur un portefeuille de placements de 109 Md £ au total (les 30Md £ restants seraient confiés à BlackRock). Ce transfert vers Schroders a été contesté par Standard Life Aberdeen, précédent gestionnaire d'actifs de Lloyds, et fait actuellement l'objet d'un arbitrage. L'expansion de sa division de gestion de patrimoine et d'assurance est l'un des piliers du nouveau plan stratégique de Lloyds. Pour le directeur général de Schroders, les capacités technologiques et d'investissement de Schroders et l'importante clientèle et les capacités numériques de Lloyds créeront « un partenariat stratégique axé sur les nouveaux besoins des épargnants et des investisseurs du RU ».

La Bourse de Londres augmente sa participation dans la chambre de compensation LCH – Le *London Stock Exchange* (LSE) a dévoilé son intention d'acheter 15,1 % supplémentaires de LCH pour un montant maximum de 438 M€ renforçant ainsi son emprise sur la chambre de compensation (+80 % de participation) qui est au centre des discussions entre régulateurs dans le cadre de la sortie du RU de l'UE. Cet achat est la première décision du nouveau directeur général de la LSE, David Schwimmer, arrivé en août. Après les menaces de l'agence publique américaine chargée de la réglementation des futures et options, les analystes craignaient que LCH ne perde des parts de marché mais cet achat de la LSE indique, selon eux, que LCH continue d'avoir confiance en ses perspectives. Cette opération de LSE, qui devrait être finalisée d'ici la fin de l'année, réduit à 14 le nombre d'actionnaires minoritaires de LCH. Parmi les banques qui vendent leurs participations tout en conservant leurs actions, se trouvent Bank of America Merrill Lynch, Barclays, JPMorgan, Morgan Stanley et Société Générale.

Le médiateur du crédit aux entreprises doit être réorganisé pour une meilleure aide aux PME lésées – Commandité par la fédération professionnelle UK Finance à la suite des plaintes contre Royal Bank of Scotland et HBOS dans la gestion de leur clientèle PME dans le contexte de la crise financière, un rapport indépendant propose que le *Financial Services Ombudsman* soit scindé en deux entités distinctes afin de gérer séparément les plaintes émanant des consommateurs et des PME. Par ailleurs, un nouvel organe de conseil sera créé en son sein pour apporter son aide aux PME sur les sujets juridiques et bancaires. Le rapport n'a cependant pas repris les demandes d'un certain nombre d'associations et de parlementaires qui auraient souhaité que soit instaurée une juridiction financière dédiée aux PME. Les recommandations sont néanmoins perçues comme un vrai progrès en faveur des PME et John Glen, secrétaire d'État aux services financiers, s'est engagé à en tirer les conclusions.

AUDIT

Le FRC demande aux sociétés cotées d'expliciter les risques liés au Brexit dans leur rapport annuel – Le régulateur comptable britannique a adressé une lettre ouverte à toutes les sociétés britanniques cotées en bourse pour leur demander de davantage détailler l'impact du Brexit sur leur activité dans leur rapport annuel. Les rapports annuels devront également faire apparaître toutes les mesures prises pour remédier aux risques explicités. Le régulateur a également appelé les sociétés à prendre les mesures nécessaires afin de remédier à la tendance générale d'augmentation des erreurs comptables « de base ». Cette lettre intervient dans un contexte où le régulateur comptable est sous pression pour rehausser la qualité et la fiabilité des audits des comptes des sociétés au RU.

CABINETS D'AVOCAT

L'activité des cabinets d'avocat de la City portée par le Brexit et le commerce international – Les bénéfices et le chiffre d'affaires des cabinets d'avocat de la City ont globalement augmenté et les honoraires des avocats ont été revalorisés, selon le rapport 2018 de PwC paru le 22 octobre. 90 % des cabinets du top 100 ayant répondu à l'enquête de PwC ont rapporté une augmentation de leurs chiffres d'affaires cette année et 40 % d'entre eux ont vu leurs honoraires croître de plus de 10 %. Les cabinets du top 10 ont quant à eux enregistré une croissance annuelle moyenne de 5 %. Cette augmentation du volume d'activité s'explique principalement par la hausse de la demande de prestations liées au Brexit et la reprise de l'économie au niveau mondial. La hausse du chiffre d'affaires des cabinets ne s'est en revanche pas répercutée sur les bénéfices, les cabinets britanniques ayant majoritairement fait le choix de s'aligner sur les honoraires américains, fortement revalorisés cette année en lien avec la reprise de l'activité sur le marché des transactions aux États-Unis.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité
Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Marianne Carrubba, Robin Fournier, Laura Guenancia et Louis Martin

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 25 octobre 2018 –